

D'APPEL DE NIAMEY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT D'ACTE D'APPEL N°008/2016

L'an deux mil seize

Et le quatre Août

Par devant nous, Maître SITA MOUSSA,
Greffier en Chef près le Tribunal de Commerce de Niamey ;

A comparu : Me Ismaril Tambo, avocat à la Cour, conseil constitué pour la **STA**, porteur d'Acte d'Appel en date du 04 Août 2016 par lequel il nous fait constater qu'il relève appel contre le jugement n°31 du 28 Juillet 2016 rendu par le Tribunal de Commerce de Niamey statuant en matière commerciale et en premier ressort.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal que nous avons signé avec le Comparant.

Pour extrait conforme

Niamey, le 04 Août 2016

LE GREFFIER EN CHEF